



CHARTRE DE LA FONDATION

Approuvée – octobre 2022

PREAMBULE

Au cours des siècles, les Congrégations et Associations fondatrices ont créé des œuvres sanitaires, sociales et éducatives, afin de répondre aux besoins de leur temps. Ces établissements sont l'expression de leur vocation au service des personnes les plus vulnérables, en référence à l'Évangile, selon leurs charismes propres.

Soucieuses d'une fidélité inventive, elles ont toujours cherché à traduire leur intuition fondatrice en adaptant leur service aux personnes démunies, âgées, handicapées ou malades, aux enfants et jeunes en devenir.

A ces Congrégations, Charité Sainte-Marie (Angers), Saint Charles (Angers) – toutes deux devenues aujourd'hui Sœurs Missionnaires de l'Évangile - et Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (Beaupréau), se sont jointes, en tant que Fondatrices, deux Associations propriétaires d'Inspiration chrétienne : Anne Parage d'Angers et Louise Glavier d'Amiens, issues de la Congrégation Charité Sainte-Marie d'Angers, ainsi que le Fonds de dotation « Patrimoine et Solidarité en Anjou » (Diocèse).

Ainsi est née la Fondation pour l'Action Sanitaire et Sociale d'Inspiration Chrétienne (FASSIC).

Les associations gestionnaires d'Angers et des Mauges ont ensuite fusionné avec la Fondation, afin de lui transférer les autorisations de gestion des établissements et services d'origine congréganiste. L'association gestionnaire d'Amiens, l'ARASSOC, également issue de la Congrégation Charité Sainte-Marie, a par la suite rejoint ce mouvement d'union, faisant apport de l'ensemble de ses établissements et services.

L'objet de la Fondation, reconnue d'utilité publique, est de poursuivre la mise en œuvre des charismes congréganistes au service des personnes malades, âgées, handicapées ou en difficultés sociales, dans un projet partagé.

FONDEMENTS

Toute personne est un être unique, digne d'amour et de respect en toute circonstance, de sa conception à sa mort.

Cette dignité de la personne, individuelle, universelle et inaliénable, inhérente à la famille humaine (Déclaration des droits de l'homme), nous engage constamment aux côtés des personnes les plus démunies.

La Fondation envisage sa présence et son action au sein des secteurs de la santé, du domaine social ou éducatif, en référence à l'enseignement social-chrétien, dans le respect des droits et croyances de chacun, et du bien commun.

PRINCIPES D'ACTION

Habités par les convictions énoncées dans ces fondements, la Fondation veille à ce que, dans chacun de ses Etablissements et Services, les membres de la Fondation, bénévoles et salariés au service des personnes accueillies :

- Respectent la primauté de la personne, maintenant une relation d'écoute basée sur l'échange et la réciprocité.
- Mettent la personne accompagnée au cœur de leur action, en préservant ses liens avec son entourage familial et social.
- Assurent avec bienveillance des soins et des services de qualité.
- Garantissent le respect de la vie et de la dignité humaine dans l'accompagnement des personnes, y compris leurs besoins spirituels.

A cet effet, la Fondation, dans chaque Etablissement ou Service :

- Suscite un effort permanent de qualification et de formation des personnels, salariés et des bénévoles.
- Entretient un climat de vigilance continue sur la pertinence de ses actions.
- Met en place des modalités de dirigeance favorisant l'information et l'échange, entre et à l'intérieur des Etablissements.
- Agit selon le principe de subsidiarité, en appui des Etablissements et Services, préservant leurs savoir-faire et leur personnalité propres.

La Fondation s'inscrit dans des partenariats publics ou privés, professionnels ou bénévoles, partageant ses valeurs, afin de développer des réponses adaptées aux besoins actuels et futurs.

Elle mobilise des financements privés en complément des financements publics, autour de projets innovants, selon des règles de bonnes pratiques et de transparence.

ETHIQUE

Dans la mise en œuvre de son projet, la FASSIC accorde par conséquent une priorité à la démarche éthique.

Une Commission statutaire est ainsi chargée d'animer cette dimension au sein de la Fondation. Elle suscite et soutient des Groupes de Réflexion Ethique locaux, chargés d'alimenter cette réflexion, au cœur de la vie de ses acteurs : résidents, patients, familles, salariés et bénévoles.